Avis du Comité économique et social européen sur la «Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant modification de certains règlements dans le domaine de la pêche et de la santé animale en raison du changement de statut de Mayotte à l'égard de l'Union»

COM(2013) 417 final — 2013/0191 (COD)

et la

«**Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant certaines directives dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture, de la politique sociale et de la santé publique en raison du changement de statut de Mayotte à l'égard de l'Union**»

COM(2013) 418 final — 2013/0192 (COD)

(2013/C 341/22)

Le Parlement européen, en date du 1er juillet 2013, le Conseil en date du 27 juin 2013 et du 16 juillet 2013, ont décidé respectivement, conformément aux articles 43, 2e paragraphe, 141, 153, 2e paragraphe, 168 et 192, 1er paragraphe du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), de consulter le Comité économique et social européen sur la

"*Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant modification de certains règlements dans le domaine de la pêche et de la santé animale en raison du changement de statut de Mayotte à l'égard de l'Union*"

COM(2013)417 final — 2013/0191 COD

et la

"*Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant certaines directives dans les domaines de l'environnement, de l'agriculture, de la politique sociale et de la santé publique en raison du changement de statut de Mayotte à l'égard de l'Union*"

COM(2013) 418 final — 2013/0192 COD.

Ayant estimé que le contenu de la proposition est satisfaisant et n'appelle aucun commentaire de sa part, le Comité, lors de sa 492e session plénière des 18 et 19 septembre 2013 (séance du 18 septembre 2013), a décidé, par 170 voix pour, 6 voix contre et 12 abstentions, de rendre un avis favorable au texte proposé.

Bruxelles, le 18 septembre 2013.

Le président
du Comité économique et social européen
Henri MALOSSE